

Règlement (UE) n°68/2011

AIDE COMMUNAUTAIRE AU STOCKAGE PRIVE DE VIANDE PORCINE
DEMANDE DE PAIEMENT D'AIDE OU DE REGULARISATION D'AVANCE

Opération 20111

Contrat n°

Je soussigné.....

de la Société

titulaire du contrat désigné ci-dessus,

certifie exactes les mentions inscrites par mes soins dans le présent document,

demande le paiement de l'aide communautaire s'élevant à €

ou

demande le paiement du solde de l'aide communautaire s'élevant à €

Règlement à effectuer au compte visé
par le relevé d'identité bancaire ci-dessous

Fait à

Le

(signature et cachet commercial)

Coller ici le relevé d'identité bancaire du compte
sur lequel vous souhaitez le versement de la somme
relative à la présente demande

-
- Demande devant être effectuée **dans les trois mois** suivant la fin de la période de stockage contractuel.
 - Pour toute information, veuillez consulter le Cahier des clauses administratives générales et particulières.
 - Veillez à ce que les pièces fournies en photocopie soient lisibles.

Numéro de contrat Numéro FranceAgriMer du contractant

Durée de stockage contractuelJours

I. Calcul des dates clefs

1.1. Date d'acceptation du contrat/...../.....

Date de la première mise en stock/...../.....

1.2. Clôture des opérations de mise en stock

- date de la dernière mise en stock...../...../.....

- s'il y a eu mise sous douane, date de la dernière déclaration/...../.....

⇒ date de la clôture des opérations de mises en stock/...../.....
(date la plus récente des deux dates précédentes)

1.3. Premier jour de la période de stockage contractuel/...../.....
(lendemain de la date de clôture)

1.4. Dernier jour de la période de stockage contractuel = premier jour de la période de stockage (1.3) augmenté de 90, 120 ou 150 jours			
---	--	--	--

1.5. Date du contrôle de présence en stock effectué par FranceAgriMer			
---	--	--	--

II. Le tonnage à prendre en compte :

Date d'entrée en congélation	Tonnage contractuel	Poids net présenté (kg)
	L'aide est payée au maximum pour le tonnage contractuel	
TOTAL	 Tonnes
Tonnage du contrat	= tonnage présenté s'il est inférieur au tonnage contractuel sinon tonnage contractuelTonnes (1)

III. Montants des déductions lors de la diminution de la période de stockage contractuel

Valeur de la minoration = "Z" en euro par tonne et par jour

1/2 carcasse	Jambon - Epaule - Partie avant - Longe - Poitrine	Poitrine désossée découennée	Viande désossée	Milieu désossé
0,74	0,65	0,66	0,67	0,73

Montant à déduire en cas de déstockage anticipé pour l'exportation :

Date de destockage *	Date sortie du territoire UE **	Document douanier		Tonnage destocké (poids net en T)	Nombre de jours à déduire ***	Montant à déduire Z =€
		Date acceptation	Déclaration d'exportation ou T5 n°			
TOTAL						(2)

* C'est la 1^{ère} date entre :

- 1) Date de demande de sortie du message électronique de programmation
- 2) Date de validation du document douanier (déclaration d'exportation ou T5)
- 3) Date du bon de sortie de l'entrepôt frigorifique

** Cette colonne est renseignée par FranceAgriMer

*** Comptabiliser les jours à partir de la date de déstockage jusqu'à y compris la date d'échéance de la période minimum de stockage contractuel

IV. Calcul du montant de l'aide

- **Montant unitaire de l'aide** : € /Tonne
- **Montant total de l'aide théorique** : €
tonnage du contrat **(1)** x montant
 - Déduction pour déstockage anticipé **(2)** : €
 - Déduction pour paiement d'avance : €
- **Montant de la demande** (euro) : €

A adresser :

- ♦ par courrier électronique à l'adresse : stockage-privé@franceagrimer.fr ,
- ♦ par courrier postal adressé à FranceAgriMer – Direction Gestion des Aides - Unité Intervention et stockage privé - TSA 20002 – 93555 MONTREUIL SOUS BOIS CEDEX.